

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

PREMIERE ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTE

A/GC/Min/10
21 juillet 1948

ORIGINAL: ANGLAIS
RESTRICTED

BUREAU DE L'ASSEMBLEE

PROCES VERBAL PROVISOIRE DE LA DIXIEME SEANCE
(Privée)

Palais des Nations, Genève
Mercredi 21 juillet 1948, 12 heures

PRESIDENT : Dr Andrija STAMPAR (Yougoslavie)
Président de l'Assemblée

Note : Les rectifications à apporter à ce procès-verbal provisoire doivent être adressées à M. de Brancion, Bureau A.215, dans les 48 heures qui suivront la distribution de ce document.

1. DOCUMENTS SOUMIS POUR EXAMEN A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE.

Le Bureau décide de soumettre les documents suivants, pour examen, à l'Assemblée de la Santé :

- A/85 Troisième rapport de la Commission des Questions administratives et financières
- A/86 Quatrième rapport de la Commission des Questions administratives et financières
- A/87 Cinquième rapport de la Commission des Questions administratives et financières
- A/88 Sixième rapport de la Commission des Questions administratives et financières
- A/80 Huitième rapport de la Commission des Questions juridiques
- A/77 Appel des Nations Unies en faveur des enfants.
Rev.1 Résolution présentée par la délégation de l'Irlande, telle qu'elle a été modifiée par le Bureau.

2. CONTRAT DU DIRECTEUR GENERAL. PROJET D'ACCORD (document A/79)

Le Bureau procède à une discussion générale sur les conditions du contrat du Directeur général.

Le PRESIDENT déclare qu'il présentera un Corrigendum au document A/79, au cours de la séance plénière de l'Assemblée de la Santé qui se tiendra le mercredi 21 juillet.

3. FIN DES TRAVAUX DU BUREAU

Le PRESIDENT, avant d'annoncer la fin des travaux du Bureau, remercie les Membres de la collaboration qu'ils lui ont apportée et de l'intérêt qu'ils ont manifesté au cours des débats.

Le Bureau vote par acclamations une motion de remerciement au Président pour la manière dont il a dirigé les débats.

La séance est levée à 12 heures 35.